



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Centres de transfusion sanguine : Vienne

Question écrite n° 8092

Texte de la question

M Georges Hage attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur le centre de transfusion sanguine de Poitiers. Le manque de personnel dans cet établissement l'empêche, en effet, actuellement, de procéder à toutes les analyses que requiert la recherche de donneurs de moelle osseuse pour soigner les deux enfants leucémiques hospitalisés au CHU de Poitiers. Cette situation qui traduit l'insuffisance des moyens consacrés en France à la lutte contre la leucémie ou l'aplasie médullaire, est intolérable. La vie de deux jeunes malades du CHU de Poitiers doit être prioritaire. Les crédits doivent être accordés de toute urgence au CTS de Poitiers pour lui permettre de trouver les donneurs de moelle qui les sauveront, et pour être en mesure d'assurer la guérison de nombreux autres malades. Il lui demande quelles initiatives il entend prendre en ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - La constitution du fichier national de donneurs potentiels de moelle osseuse, qui est aujourd'hui opérationnel, a été rendue possible grâce, notamment, aux efforts financiers particulièrement importants de la Caisse nationale de l'assurance maladie. En effet, cet organisme a accordé à l'association « Greffe de moelle - France-Transplant », responsable de l'opération, plusieurs subventions dont le montant, à ce jour, dépasse les 13 millions de francs et devrait être très sensiblement augmenté au titre de l'exercice 1989. Actuellement, avec 42 000 noms inscrits - objectif fixé par les praticiens eux-mêmes - les chances de trouver un donneur compatible HLA non apparenté pour chaque malade se situent entre 40 et 50 p 100. Mais il faut admettre les limites relatives de ce système puisque, compte tenu de l'homogénéité de la population française, l'accroissement du fichier de 40 000 à 100 000 donneurs, par exemple, qui entraînerait des dépenses plus élevées de 150 p 100, n'augmenterait ces chances que de 10 p 100 au maximum. Et en toute hypothèse, quelle que soit sa taille, il paraît scientifiquement exclu que ce fichier permette de trouver un donneur compatible pour tous les malades. Cependant, des mesures seront prises pour en maintenir le volume actuel, ce qui implique un recrutement de nouveaux donneurs de l'ordre de 4 000 environ par an, pour pallier les déficiences prévisibles. Une connexion avec les différents fichiers européens apparaît, en outre, comme une excellente solution et la Communauté économique européenne a d'ores et déjà accordé une subvention destinée à la mise en place d'une coordination à ce niveau. Il convient de souligner que le fichier français est actuellement, de loin, le plus important des fichiers européens, si l'on excepte celui constitué en Grande-Bretagne par une association privée et dont la consultation est particulièrement coûteuse.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8092

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : solidarité,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 janvier 1989, page 219